Image not found or type unknown

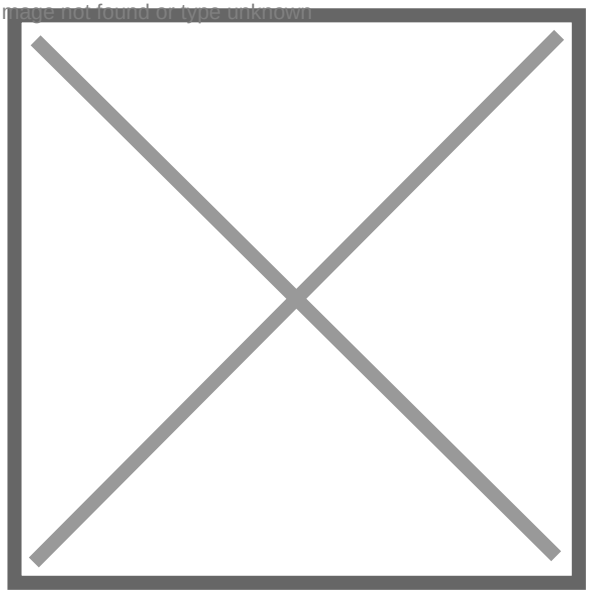

Enquete sociale et garde enfant

Par **veronikamars**, le **08/01/2014** à **10:29**

Bonjour,

Ma belle fille agée de 12 ans 1/2 a fait un courrier au jaf pour venir vivre avec son pere, suite a la convocation des parents, la mere a demandé une enquete sociale.

pourriez vous me dire comment cela se passe et si la demande de l'enfant va être prise en compte

merci de vos reponses

Par **cocotte1003**, le **08/01/2014** à **13:17**

Bonjour, c'est au juge de décider s'il doit ordonner ou non une enquête en fonction des demandes de la mère et des preuves que vous présenterez. Prévoyez de prouver que vous avez une chambre pour l'enfant, que vous allez être là pour ses devoirs ou qu'une personne pourra l'aider.....,cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés